



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2025

Début de séance : 25/01/25 à 09h07

Fin de séance : 25/01/25 à 12h55

Lieu : Salle de réunion COPF

Rédaction du CR : Bernard COSTA SG

Diffusion du CR : Ensemble des membres de l'AG et site internet fédéral

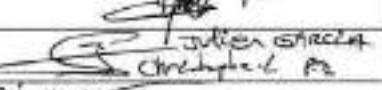
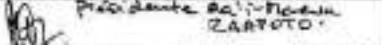
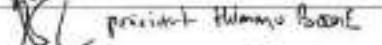
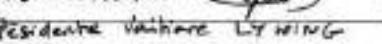
PRESENCES :

Membres FTTri Présent(e)s : Joe TAPARE (Président), Paquita LYSAO (Vice-Présidente), Bernard COSTA (SG), Temau CROLAS (Trésorier), Laurent BUVRY (membre CF), Serge LEPRINCE (membre CF).

Clubs FTTri représentés :



Bulletin de Présence et décompte des voix Assemblée Générale du 25 janvier 2025

Associations Affiliées au 25/01/2025	Nombre de licenciés au 31/12/2024	Nombre de Voix	Signature du Président de l'association ou de son représentant mandaté
KONA TRI	106	6	 Julian Strelitz
FEI PI	92	5	 Christophe L. Pe
PUNARUU TRIATHLON	60	5	 Présidente Paquita LYSAO
VAHINE TRI	41	4	 Présidente Serge LEPRINCE ZAROTO
MARARA TRI	38	4	 Président Hervé BOUET
VSOP XO	36	4	 Prés. J-M MONOT
VARUA SWIM RUN	17	2	 Présidente Paquita LYSAO
La MOZTeam	14	2	 Président Étienne HOUIN
Licences individuelles FTTri	13	0	
Totaux	418	32	QUORUM 50% des voix = 16

Mode de CALCUL des VOIX :

Jusqu'à 10 licenciés = 1 voix

De 11 à 20 licenciés = 2 voix

De 21 à 30 licenciés = 3 voix

De 31 à 50 licenciés = 4 voix

De 51 à 200 licenciés = 1 voix supplémentaire par tranche complète ou non de 50

Plus de 200 licenciés = 1 voix supplémentaire par tranche complète ou non de 100

Présents : KONA TRI (Yoann HOTELLIER) ; FEI PI (Julien GARCIA) ; PUNARUU TRI (Julie BRUYERE) ; VAHINE TRI (Maeva BRUYERE) ; MARARA TRI (Heimanu BOOSIE) ; VSOP XO (Jean MICHEL MONOT) ; VARUA SWIM RUN (Vaitiare LY WING) ; La MOZTeam (Etienne HOUOT)

Vérification du Quorum (50% des voix des clubs affiliés) : 8 clubs représentant 32 voix le Quorum est atteint et la séance est ouverte à 09h07.

Invités : Romain ANTOINE, CTF ; Pierre LAURENT, Entraineur Fédéral,

Ordre du jour :

- 1. Ouverture et mot du Président ;**
- 2. Approbation du PV d'AGO du 27/01/2024 ;**
- 3. Présentation du rapport d'activité de l'exercice 2024 ;**
- 4. Présentation et vote du bilan financier clôt au 31/12/2024 ;**
- 5. Présentation et vote du budget prévisionnel 2025 ;**
- 6. Présentation et vote du règlement fédéral 2025 ;**
- 7. Questions diverses ;**
- 8. Clôture de l'AGO.**

1. Ouverture et mot du Président

Mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les présidents des clubs, mesdames et messieurs les représentants, mesdames et messieurs : Bonjour, la ora na !

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille aujourd'hui à notre assemblée générale. L'année 2024 a été marquée par des événements significatifs pour notre fédération. Tout d'abord, le départ de Rémy et Anaïs en juin. Leur départ a laissé un vide, mais nous avons eu le plaisir d'accueillir Romain et Pierre en octobre, qui ont déjà commencé à apporter leur énergie et leur expertise à notre communauté.

En termes d'effectifs, nous avons atteint un total de 428 licenciés, soit une augmentation de 3%. Parmi eux, 186 sont des femmes, représentant une hausse de 10% et constituant désormais 43% de nos licenciés, ce qui est une grande fierté pour nous. Cependant, nous avons observé une baisse de 10% chez nos jeunes licenciés, avec un total de 125 athlètes.

Le conseil fédéral s'est réuni 7 fois cette année, la commission technique 4 fois et le bureau exécutif 5 fois. Notre plan de formation continue de porter ses fruits avec 25 arbitres formés, dont 5 arbitres principaux, et 4 brevets fédéraux de niveau 2 obtenus en 2024. L'objectif de notre plan de formation est de vous fournir les outils nécessaires pour structurer vos clubs, que vous soyez élus ou encadrants.

En termes de développement nous sommes intervenus principalement en milieu scolaire, et nous devons poursuivre cet effort à travers des stages, des interventions extérieures en milieu scolaire et en entreprise, mais aussi au sein même des clubs. Notre programme de performance a continué en 2024 avec la restructuration du centre dédié aux jeunes et l'arrivée d'un nouvel entraîneur. Les résultats obtenus aux championnats nationaux et internationaux en triathlon, aquathlon et swim run témoignent de nos efforts.

Nous avons enregistré une moyenne de 120 participants aux compétitions (hors événements), avec une forte affluence pour le championnat de Polynésie. Grâce aux points accumulés au challenge fédéral, le club Konatri a obtenu la première place du classement, devant Fei-Pi et Punatri.

En matière de communication, la FTTRi reste exemplaire et constante dans ses chiffres. Pour 2025, nous avons élaboré plusieurs initiatives structurantes pour renforcer notre fédération et soutenir nos clubs. Voici les principaux axes de notre plan :

1. **Création d'un diplôme professionnalisant** : Ce diplôme aidera les clubs à se structurer de manière plus efficace et professionnelle, en offrant des compétences spécifiques et adaptées aux besoins du terrain.
2. **Développement de la performance** : Nous continuerons à organiser des stages pour améliorer les performances des jeunes et des adultes. Ces stages seront conçus pour répondre aux besoins individuels et collectifs, en mettant l'accent sur l'excellence sportive et le développement personnel.
3. **Renforcement du modèle économique** : Nous mettrons en place un projet ambitieux visant à renforcer notre modèle économique. L'objectif est de gagner en autonomie financière, ce qui nous permettra de soutenir davantage nos clubs et nos licenciés, tout en assurant la pérennité de nos actions.

Ensemble, nous allons continuer à bâtir une fédération solide, dynamique et tournée vers l'avenir. Merci à tous pour votre engagement et votre soutien continu.

2. **Approbation PV AGO du 27/01/2024**

Le PV de l'AGO du 27 janvier 2024 est soumis à l'approbation de l'AG.

Résultat du vote :

Le PV de l'AGO du 27/01/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. **Rapport d'activité 2024**

Le rapport d'activité 2024 est présenté et commenté par le CTF Romain ANTOINE



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**

ANNEE 2024
(Du 01/01/24 au 31/12/24)

JEUNES										ADULTES		TOTAL MASC.		TOTAL FEMI.		TOT
M-POU	POUS	PUDI	BENJ	MINIME	CADET	JUNIOR	SENIOR	MASTER		M	F					
M	F	M	F	M	F	M	F	M		M	F					
1	10	10	7	8	8	8	17	10	14	9	6	2	44	45	121	93
3	20	25	19	27	23	8	89	214		242	186					428
COMPARATIF 2023										TOT		TOT		TOT		
6	27	33	24	31	16	3	85	189		168	158					414
COMPARATIF 2022										TOT		TOT		TOT		
2	23	28	27	29	9	5	83	165		199	150					371
COMPARATIF 2021										TOT		TOT		TOT		
6	20	33	27	15	6	5	72	137		138	128					321
COMPARATIF 2020										TOT		TOT		TOT		
5	18	29	20	10	7	8	94	147		147	147					367

Rappel/Résultats des objectifs pour l'année 2024

- Augmenter le nombre de licenciés de 10 % par an

Objectif = 455 licenciés
Résultat = 428 (+3 %)

- Augmenter le nombre de féminine de 10 % par an

Objectif = 186 licenciées
Résultat = 186 (0 %)

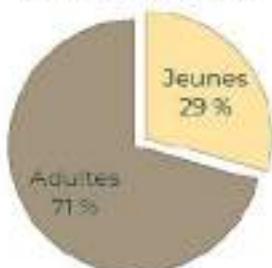
- Augmenter le nombre de jeune de 10 % par an

Objectif = 154 jeunes
Résultat = 125 (-10 %)

PAR SEXE



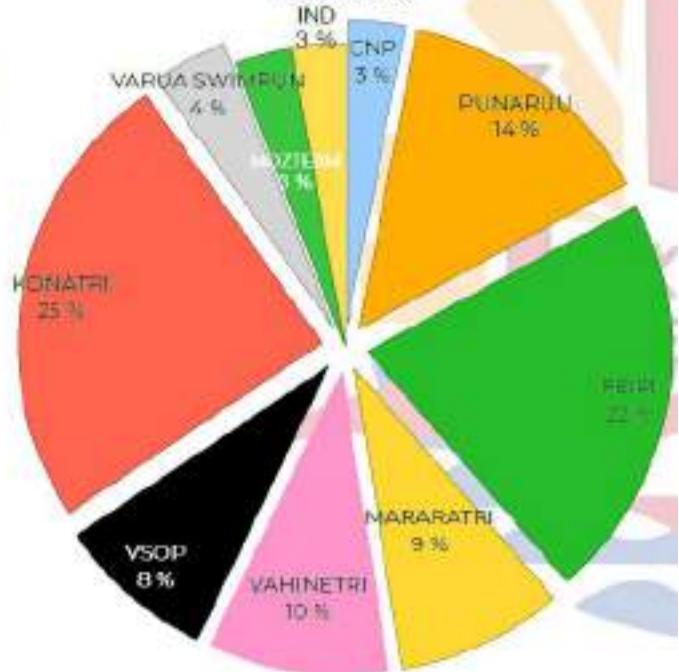
PAR CATEGORIES



PAR LICENCES



PAR CLUBS



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com
+ 689 40 53 38 48



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA
98 716 PIRAE BP 54 64



CONSEIL FEDERAL



7 réunions du CF réalisées dans l'année

- 5 janvier 2024
- 23 février 2024
- 26 avril 2024
- 12 juillet 2024
- 29 aout 2024
- 25 octobre 2024
- 13 décembre 2024

TECHNIQUE



4 réunions « technique » réalisées dans l'année

- 3 mai 2024
- 23 mai 2024
- 14 novembre 2024
- 9 décembre 2024

BUREAU EXECUTIF



5 réunions du BE réalisées dans l'année

- 19 avril 2024
- 4 juillet 2024
- 16 aout 2024
- 17 octobre 2024
- 6 décembre 2024

AUTRES



1 réunion « construction du calendrier » réalisée le 9 décembre 2024

1 AGE/AGO réalisées le 27 janvier 2024

2 réunions parents CEF réalisée le 30 octobre 2024 et le 17 décembre



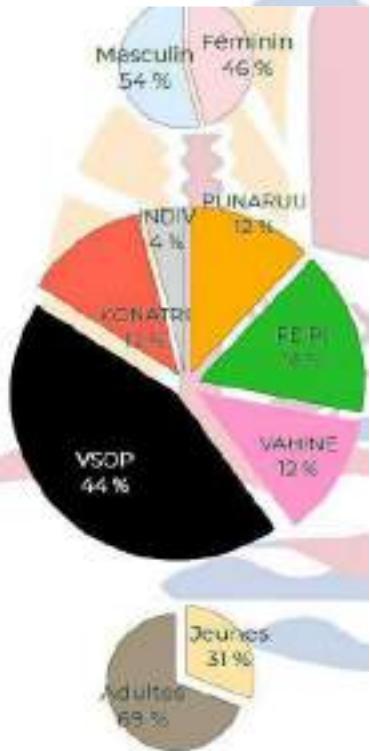
Formation des arbitres à Tahiti

- Date de la formation : Dimanche 28 janvier 2024
- Lieu de la formation : Salle de réunion du C.O.P.F
- Nombre d'arbitres formés 25 arbitres
- 8 jeunes arbitres (3 nouveaux)



Formation des arbitres principaux

- Date de la formation : Dimanche 28 janvier 2024
- Lieu de la formation : Salle de réunion du C.O.P.F
- Nombre d'arbitres formés : 5 arbitres



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com
+ 689 40 53 38 48



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA
98 716 PIRAE BP 54 64



BF2 - Tronc commun

- Date de la formation : 18, 19, 20, 22 mai 2024
- Lieu de la formation : Salle de réunion du C.O.P.F
- Nombre d'éducateurs formés : 4



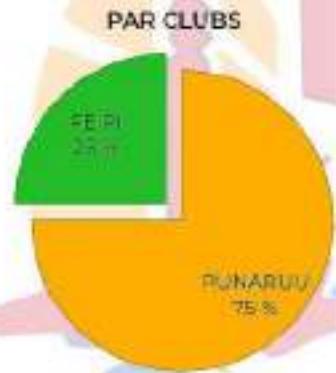
BF2 - Module jeunes et adultes

- Date de la formation : 15, 16, 19 juin 2024
- Lieu de la formation : Salle de réunion du C.O.P.F
- Nombre d'éducateurs formés : 4



BF1 - Accompagnateur(trice)

- Date de la formation : Samedi 11 novembre 2024
- Lieu de la formation : Salle de réunion du C.O.P.F
- Nombre d'éducateurs formés : 0 participations



Stages triathlon 100% enfants



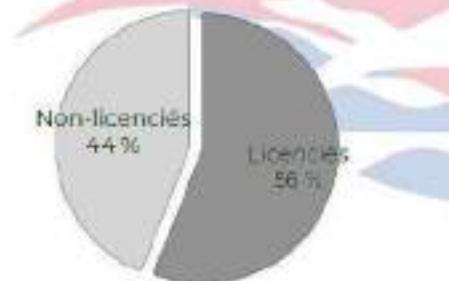
Du lundi 19 au vendredi 23 février 2024

- Lieu du stage : île de Tahiti
- Total : Annulé
- Activités principales : initier aux disciplines du triathlon chaque matin et à des activités culturelles les après-midis



Prévu du 4 au 8 novembre 2024, décalé du 16 au 20 novembre 2024 : Annulation

- Lieu du stage : île de Tahiti
- Total : 2 enfants inscrits => Annulation
- Activités principales : initier aux disciplines du triathlon chaque matin et à des activités culturelles les après-midis





FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON



Actions dans les écoles

4 écoles en zone urbaine de Tahiti

23 classes de CP à CM2

Environ 650 élèves ayant participé aux actions scolaires 2024

LUNDI
TAUNOA

MARDI
SAINT JEAN
BAPTISTE

MERCREDI
FAUTAUA VAL

MERCREDI
TIARAMA

JEUDI
SAINT MICHEL

- Du 25/09 au 11/12 : 2 classes
- Du 15/01 au 25/03 : 2 classes

- Du 27/02 au 04/06 : 6 classes

- Du 28/02 au 24/04 : 3 classes
- Du 01/03 au 17/05 : 3 classes

- Du 13/11 au 12/02 : 3 classes

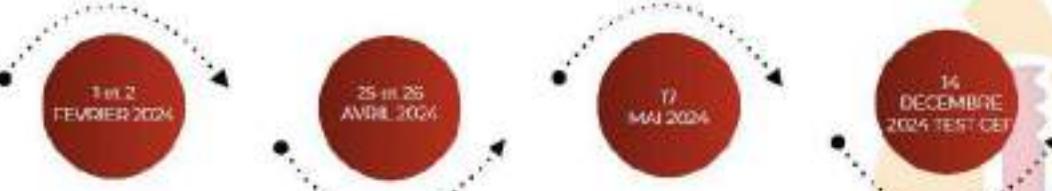
- Du 26/09 au 23/11 : 2 classes
- Du 18/01 au 16/05 : 2 classes



Class Triathlon 2024



OUTIL D'ANIMATION ET DE DÉTECTION DES JEUNES.
IL PERMET D'ÉVALUER LE NIVEAU DES JEUNES À PARTIR DE PERFORMANCES CHRONOMÉTRIQUES RÉALISÉES EN NATATION ET EN COURSE À PIED.



ÉVOLUTION DE LA MEILLEURE PERFORMANCE
SUR LES « CLASS TRIATHLON » DE 2020 A AUJOURD'HUI



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com
+ 689 40 53 38 48



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA
98 716 PIRAE BP 54 64



Centre d'entraînement fédéral

HISTORIQUE



BILAN SUCCINCT DU SECOND SEMESTRE 2024 RÉALISÉE PAR L'ENTRAINEUR FÉDÉRAL

« La reprise des entraînements du CEF s'est effectuée avec Thierry Tenuellier pour la partie course à pied et vélo. La partie natation a quant à elle repris avec le club du CNP. Prise de poste de l'entraîneur fédéral le 4 Novembre. Cross Tri Atkinson : victoire de Manéa sur le format XS. Noé termine 8ème du format S et 1^{er} en catégorie cadet/junior. Championnat de Polynésie : victoire de Manéa sur le format XS, victoire de Manéa sur le format XS, Noé termine 3ème scratch du format S et 1^{er} en cadet/junior.

De par le souhait d'enrichir les effectifs du centre d'entraînement, une journée de tests de sélection a été organisée le samedi 14 décembre avec une épreuve de cap sur piste et une de natation en bassin. Suite à ces tests, 3 athlètes intègrent le centre des Jeunes (Quitterie de l'AS Tamarii Punaruu Triathlon, Antoine du VSOP et Mathis de Fei Pi Triathlon). Une athlète intègre partiellement le centre sur des séances tests (Evanella de l'AS Tamarii Punaruu Triathlon). Au cours de ces tests, les athlètes du centre ont tous les deux battu leurs RP en natation et en course sur les distances respectives.

Durant les vacances de Noël, un travail d'individualisation pour les jeunes a été réalisé, avec notamment une augmentation des volumes particulièrement en natation et vélo.

Noé et Manéa ont tous deux débuté un suivi avec un préparateur physique et un préparateur mental dès le mois de décembre. Cela a été possible grâce au COPF dans le cadre de la préparation des Jeux du Pacifique. »



Déplacement fédéral lors des championnats de France 2024

Samedi 2 juin 2024 - France de Triathlon à Gravelines



Sur la course minime garçon :

- 8ème Gauthier Chastang, Fei Pi Triathlon
- 46ème Manea Vincenti, Punaruu Triathlon

Sur la course cadette fille :

- 79ème Zoe Tack, Kona Tri Tahiti

Samedi 6 juillet 2024 - France d'Aquathlon à Dole



Sur la course minime garçon :

- 4ème Gauthier Chastang, Fei Pi Triathlon
- 15ème Manea Vincenti, Punaruu Triathlon

Pas de déplacement fédéral sur cette compétition



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON



Présences aux compétitions internationales World Triathlon



Benjamin Zorgnotti :

146ème Ranking Mondial PTO (Circuit Long World Triathlon)

Février 2024 - Challenge Wanaka **4ème**

Mars 2023 - 70.3 Oceanside **7ème**

Salomé De Barthez :

448 ème du Ranking Mondial WT

Coupe d'Europe Weis, distance S : 37e

Coupe d'Europe Istanbul, distance M : 13e

Coupe d'Europe Ceuta, distance S: 40e



Bilan du calendrier sportif 2024

JOURNÉE	POURVOIR	MERCREDI	JEUDI	VEINTE-NEUF	AVANT-VEINTE	VEINTE-DEUX	VEINTE-UN	VEINTE	VEINTE-NEUF	VEINTE-SEPT	VEINTE-SEPT	VEINTE-SEPT
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

Quelques chiffres

7 compétitions fédérales

dont 2 championnats de Polynésie (Triathlon & Aquathlon)

9 événements clubs

dont 3 inscrits au calendrier des grandes manifestations du Pays (Xterra Swimrun / Triathlon des entreprises / Xterra Triathlon)

En moyenne 95 licenciés présents sur les compétitions fédérales

En moyenne 22 non-licenciés présents sur les compétitions fédérales

2024 licences journalières sur l'ensemble du calendrier sportif



Triathlon de Haapiti | Dimanche 18 février 2024

Total de participants **149** participants (34% de femmes / 66 % d'hommes)

- Animathlon 6/8 ans : 15 (10 filles / 5 garçons)
- Animathlon 9/11 ans : 20 (7 filles / 13 garçons)
- Triathlon XS : 40 (13 femmes / 27 hommes)
- Triathlon S : 74 (21 femmes / 53 hommes)



Total de licenciés : 110 triathlètes (29% de licences compétitions)

Total de non-licenciés : 39 personnes

- Punaruu Triathlon : 20 licenciés (35% des licences compétitions)
- CNP Triathlon : 2 licenciés (18% des licences compétitions)
- Fei Pi Triathlon : 27 licenciés (30% des licences compétitions)
- Marara Triathlon : 3 licenciés (8% des licences compétitions)
- Kona tri Tahiti : 35 licenciés (34% des licences compétitions)
- Vsop Xo : 11 licenciés (40% des licences compétitions)
- Mozeam : 2 licenciés (15% des licences compétitions)
- Vahine Triathlon : 9 licenciés (24% des licences compétitions)
- Varua Swim Run : 0 licenciés (0% des licences compétitions)

Triathlon de Tautira | Dimanche 21 avril 2024



Annulé : Conditions météo

 **Championnat d'Aquathlon - 12/05/24**

Championnat d'Aquathlon | Dimanche 12 mai 2024

Total de participants **95** participants (40% de femmes / 60 % d'hommes)

- Cross Triathlon 6/8 ans : 8 (4 filles / 4 garçons)
- Cross Triathlon 9/11 ans : 18 (4 filles / 14 garçons)
- Triathlon XS : 36 (19 femmes / 17 hommes)
- Triathlon S : 34 (12 femmes / 22 hommes)



Total de licenciés : 86 triathlètes (22% de licences compétitions)

Total de non-licenciés : 10 personnes

- Punaruu Triathlon : 13 licenciés (23% des licences compétitions)
- CNP Triathlon : 4 licenciés (37% des licences compétitions)
- Fei Pi Triathlon : 24 licenciés (27% des licences compétitions)
- Marara Triathlon : 2 licenciés (6% des licences compétitions)
- Kona tri Tahiti : 39 licenciés (38% des licences compétitions)
- Vsop : 2 licenciés (7% des licences compétitions)
- Mozeam : 1 licencié (7% des licences compétitions)
- Vahine Triathlon : 0 licenciés (0% des licences compétitions)
- Varua Swim Run : 0 licenciés (0% des licences compétitions)



Triathlon de MararaTri - 08/09/24

Triathlon de Mararatri | Dimanche 08 septembre 2024

Total de participants **82** participants (23% de femmes / 77 % d'hommes)

- Cross Triathlon 6/8 ans : 10 (5 filles / 5 garçons)
- Cross Triathlon 9/11 ans : 15 (1 filles / 14 garçons)
- Triathlon XS : 17 (7 femmes / 10 hommes)
- Triathlon S : 40 (6 femmes / 34 hommes)



Total de licenciés : 70 triathlètes (18% de licences compétitions)

Total de non-licenciés : 12 personnes

- Punaruu Triathlon : 16 licenciés (28% des licences compétitions)
- CNP Triathlon : 0 licenciés (0% des licences compétitions)
- Fei Pi Triathlon : 22 licenciés (25% des licences compétitions)
- Marara Triathlon : 4 licenciés (11% des licences compétitions)
- Kona tri Tahiti : 25 licenciés (24% des licences compétitions)
- Vsop : 2 licenciés (7% des licences compétitions)
- Mozteam : 0 licenciés (0% des licences compétitions)
- Vahine Triathlon : 1 licenciés (3% des licences compétitions)
- Varua Swim Run : 0 licenciés (0% des licenciés compétitions)



Triathlon d'Atimaono - 17/11/24

Triathlon d'Atimaono | Dimanche 17 novembre 2024

Total de participants **117** participants (24% de femmes / 76 % d'hommes)

- Cross Triathlon 6/8 ans : 17 (5 filles / 12 garçons)
- Cross Triathlon 9/11 ans : 22 (4 filles / 18 garçons)
- Triathlon XS : 21 (9 femmes / 12 hommes)
- Triathlon S : 57 (10 femmes / 47 hommes)



Total de licenciés : 88 triathlètes (23% de licences compétitions)

Total de non-licenciés : 29 personnes

- Punaruu Triathlon : 25 licenciés (43% des licences compétitions)
- CNP Triathlon : 0 licenciés (0% des licences compétitions)
- Fei Pi Triathlon : 19 licenciés (21% des licences compétitions)
- Marara Triathlon : 8 licenciés (22% des licences compétitions)
- Kona tri Tahiti : 32 licenciés (30% des licences compétitions)
- Vsop : 1 licenciés (4% des licences compétitions)
- Mozteam : 0 licenciés (0% des licences compétitions)
- Vahine Triathlon : 1 licenciés (3% des licences compétitions)
- Varua Swim Run : 0 licenciés (0% des licenciés compétitions)



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com
+ 689 40 53 38 48



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA
98 716 PIRAE BP 54 64



Championnat Triathlon - 01/12/24

Championnat Triathlon | Dimanche 01 Décembre 2024

Total de participants **124** participants (28% de femmes / 72% d'hommes)

- Cross Triathlon 6/8 ans : 15 (6 filles / 9 garçons)
- Cross Triathlon 9/11 ans : 20 (5 filles / 15 garçons)
- Triathlon XS : 32 (14 femmes / 18 hommes)
- Triathlon double XS : 57 (9 femmes / 48 hommes)



Total de licenciés : 112 triathlètes (29% de licences compétitions)

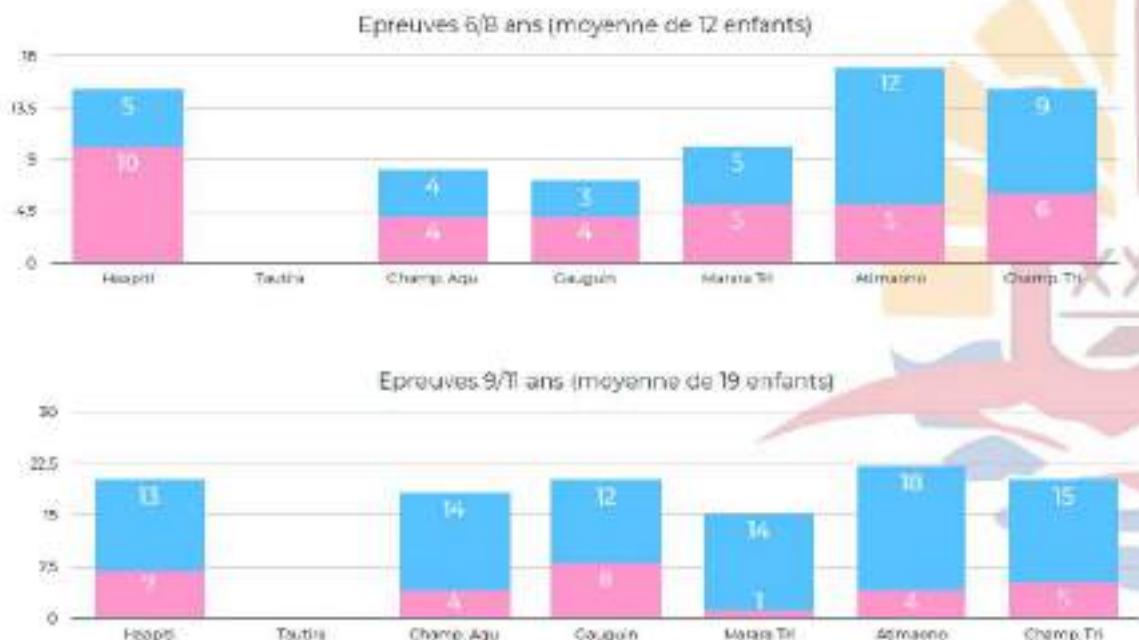
Total de non-licenciés : 12 personnes

- Punaauia Triathlon : 24 licenciés (41% des licences compétitions)
- CNP Triathlon : 0 licenciés (0% des licences compétitions)
- Fei Pi Triathlon : 24 licenciés (27% des licences compétitions)
- Marara Triathlon : 9 licenciés (24% des licences compétitions)
- Kona Itri Tahiti : 48 licenciés (47% des licences compétitions)
- Vsop : 1 licencié (4% des licences compétitions)
- Mozteam : 1 licencié (8% des licences compétitions)
- Vahine Triathlon : 2 licenciés (5% des licences compétitions)
- Varua Swim Run : 2 licenciés (15% des licenciés compétitions)



Bilan des compétitions fédérales

Evolution du nombre de participants par épreuves des CF





Evolution du nombre de participants par épreuves des CF

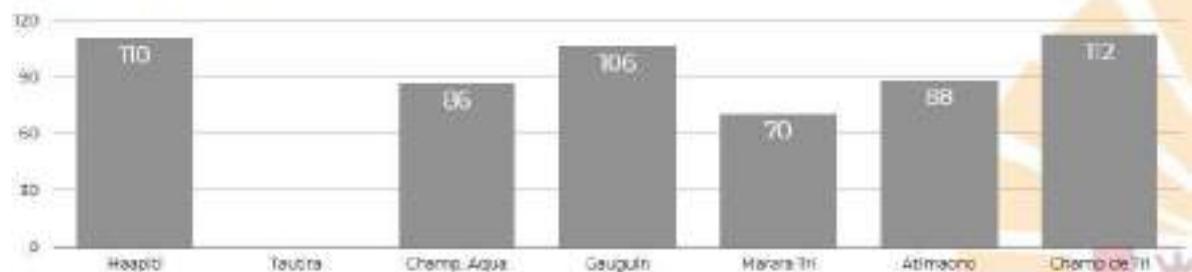
Epreuves XS (moyenne de 30 participants)



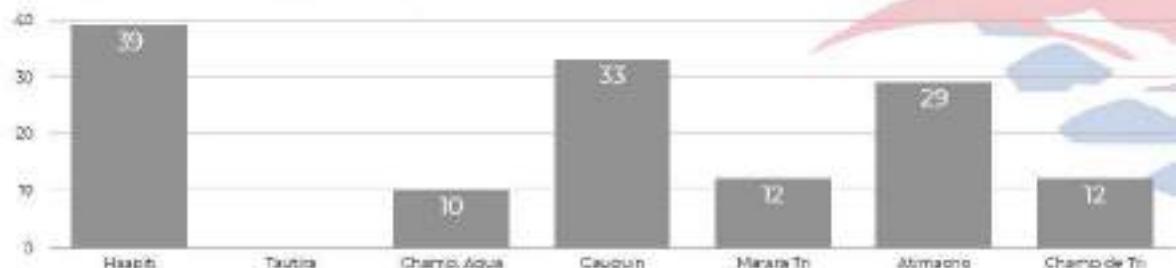
Epreuves S (moyenne de 52 participants)



Evolution du nombre de licenciés par épreuves des CF (Moyenne de 95 personnes)



Evolution du nombre de non licenciés par épreuves des CF (Moyenne de 22 non-licenciés)



COMMENTAIRES des Membres de l'AG :

Problématique de contraintes de plus en plus strictes demandées aux organisateurs de compétition notamment en matière de sécurité (présence d'un médecin sur les courses de plus en plus souvent exigés par les secouristes avec les problèmes de disponibilité et de coût d'une telle surveillance) ; la fédération est consciente du problème et il serait utile de discuter et de se coordonner avec la FPPC pour limiter le coût d'un médecin dans le dispositif de secours, souvent non pris en compte sachant que cette présence n'est réglementairement pas encore obligatoire...

CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com
+ 689 40 53 38 48



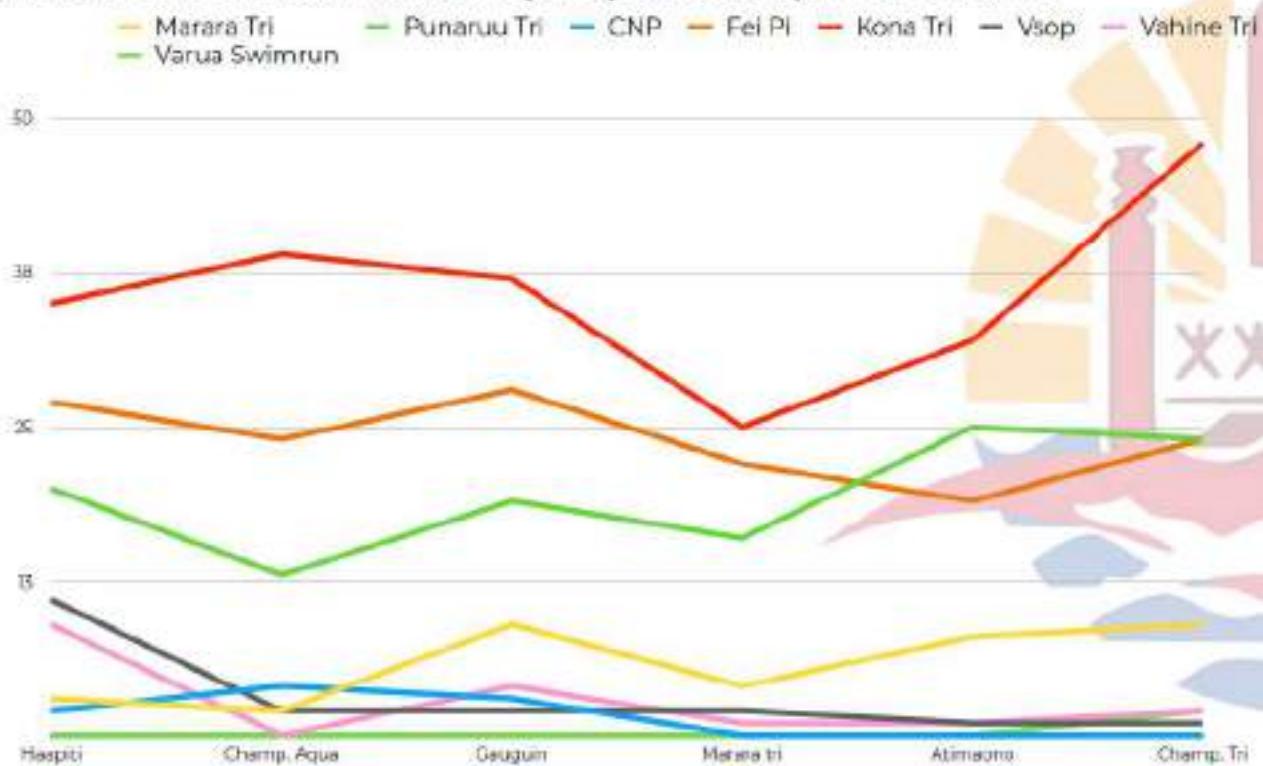
WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

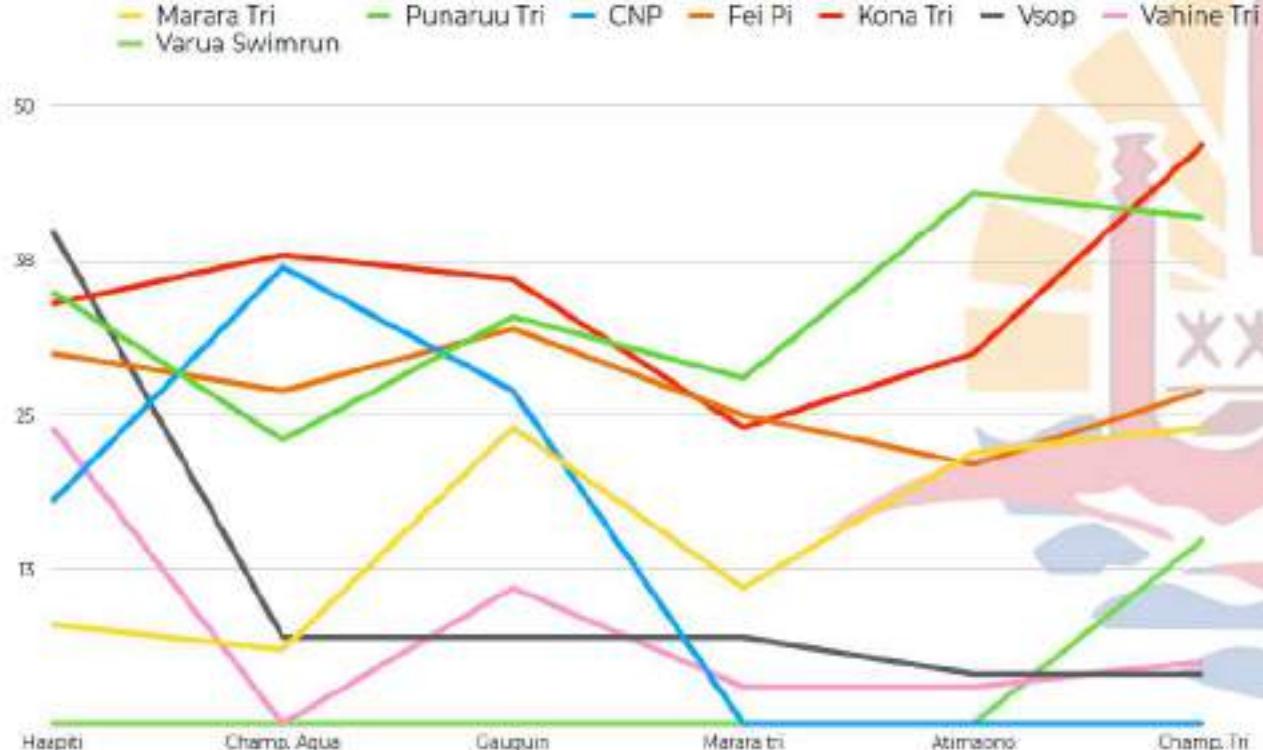
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA
98 716 PIRAE BP 54 64



Evolution du nombre de licenciés par épreuves et par clubs des CF



Pourcentage (%) de licences compétitions par épreuves et par clubs des CF

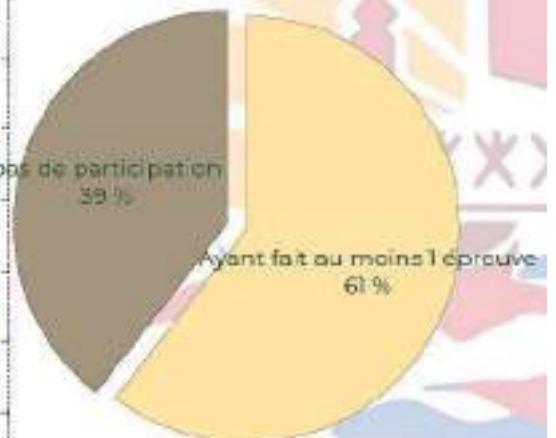




Challenge fédéral 2024 - Clubs

Classement des clubs	Clubs	Points 2024	Points 2023
1	Kona Tri Tahiti	42 469 pts	48 986 pts
2	Fei pi Triathlon	25 508 pts	27 132 pts
3	As Tamarii Punaruu	20 827 pts	24 288 pts
4	Mararatri	6 984 pts	10 917 pts
5	VSOP XO	5 053 pts	8 622 pts
6	CNP	3 372 pts	9 838 pts
7	Vahine Triathlon	2 354 pts	4 509 pts
8	La Moz Team	1 131 pts	Non partant
9	Varua SwimRun	0 pts	Non partant

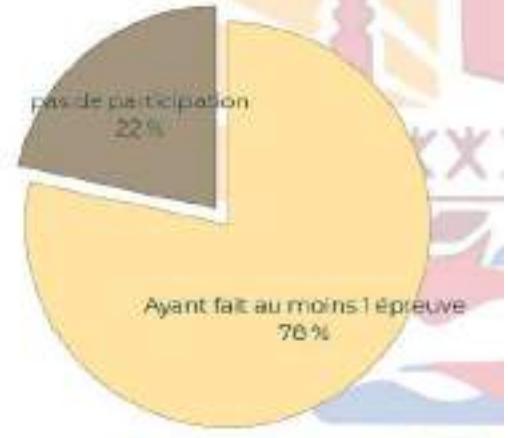
390 licences compétitions en 2024



Challenge fédéral 2024 - Ecoles de Triathlon

Classement des clubs	Clubs	Points 2024	Points 2023
1	Kona Tri Tahiti	23 051 pts	29 764 pts
2	Fei pi Triathlon	12 705 pts	15 319 pts
3	As Tamarii Punaruu	11 434 pts	12 398 pts
4	CNP	2 302 pts	9 838 pts
5	VSOP	297 pts	3 156 pts
6			
7			

125 licences compétitions en 2024





Arrivée de Romain ANTOINE nouveau Directeur Technique de la FTTI

Le 7 octobre 2024, Romain a pris ses fonctions au poste de Directeur Technique de la Fédération Tahitienne de Triathlon.



Arrivée de Pierre LAURENT nouvel Entraineur Fédéral de la FTTI

Le 4 novembre 2024, Pierre a pris ses fonctions au poste d'Entraineur Fédéral de la Fédération Tahitienne de Triathlon.



La fédération a organisé le mercredi 1er mars 2024 au Royal Tahitian à Papeete une soirée de remise des prix de l'année 2023

Cette soirée avait pour objectif de mettre en avant tous les triathlètes jeunes et adultes qui ont performé lors du challenge fédéral 2023 ainsi que de récompenser les éducateurs qui se sont formés en 2023.



Communications fédérales

SITE FÉDÉRAL WWW.TAHITITRIATHLON.PF - 16 000 VISITES / AN

23 articles réalisés par la fédération





FÉDÉRATION TAHITIENNE DE TRIATHLON

NEWSLETTER FEDERALE - 1322 CONTACTS - 44% D'OUVERTURE

70 newsletters réalisées par la fédération
soit 5/6 newsletters par mois en moyenne



Rappel/Résultats des objectifs pour l'année 2024

- Augmenter le nombre d'inscrit de 10 % par an ;

Objectif = 1358 inscrits
Résultats = 1322 inscrits

- Minime de 4 newsletters par mois ;

Objectif = 48
Résultats = 70

- Rester au dessus de 50% moyenne d'ouverture ;

Objectif = 55 %
Résultats = 44 %

- 3 mois creux : Juillet/Août et Septembre

SUR 3 RESEAUX SOCIAUX REGROUPANT 1324 FOLLOWERS

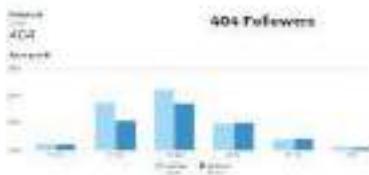
! CHANGEMENT DE PAGE FACEBOOK !
DONNÉES À PARTIR DU 28 JUIN 2024

Facebook

+ 180 publications



404 Followers



Instagram

+ 120 publications



920 Followers +6,5%



Stories

+ 100 stories +6,6%



11,1 K Likes

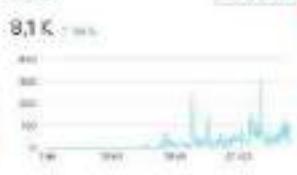


Youtube

1 video +120 views



8,1 K Likes



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com
+ 689 40 53 38 48



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

SIÈGE DE LA FTTRI

RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA
98 716 PIRAE BP 54 64



Médiatisation du TDE

LE TRIATHLON A L'HONNEUR LORS DE L'ÉMISSION FARÉ MA ORI SUR POLYNESIE 1ERE

Béry Sipae, directeur de la Fédération tahitienne de triathlon, et Jeanne Vahine, chargée de communication, ont été invités ce mardi 16 avril 2024 par l'émission Faré Ma Orï sur Polynésie 1ère pour promouvoir l'organisation du Triathlon des entreprises le mardi 23 mai 2024 - 32ème édition, qui se tiendra le mercredi 24 mai au stade d'Ariau, ainsi que pour parler du Triathlon de Taubu, une compétition destinée co-organisée avec le club de Pae Pi Triathlon, organisée ce dimanche 21 avril 2024.

Pour plus d'informations et pour les inscriptions, rendez-vous sur www.tahititriathlon.fr



TRIATHLON DES ENTREPRISES | PASSAGE NRJ/APFM

Nous souhaitons remercier NRJ Tahiti et Apf FM de nous avoir accueillis ce matin sur leurs radios pour faire la promotion du Triathlon des entreprises. Nous avons eu l'occasion de vous rappeler les informations importantes de cet événement ainsi que nos partenaires.

Alors, vous nous avez écoutés ? #Triathlon #NRJ #Triathlondesentreprises #APFM

Plus d'info & inscriptions www.tahititriathlon.fr

Genolsteiner | USPF | Ariau, une ville où il fait bon vivre | Ville de Pape | Vini | BDD Tahiti | Teo Tahiti | Banque Sonacoo | CDS, DF | Brasserie de Tahiti | STC | NUTRITION TAHITI | Yacht Club de Tahiti



4. Bilan Financier 2024

Le bilan financier 2024 est présenté et commenté par le trésorier Temauï CROLAS



FÉDÉRATION TAHITIENNE DE TRIATHLON

Après discussion et commentaires, le bilan financier FTTri 2024 est soumis à l'approbation de l'AG.

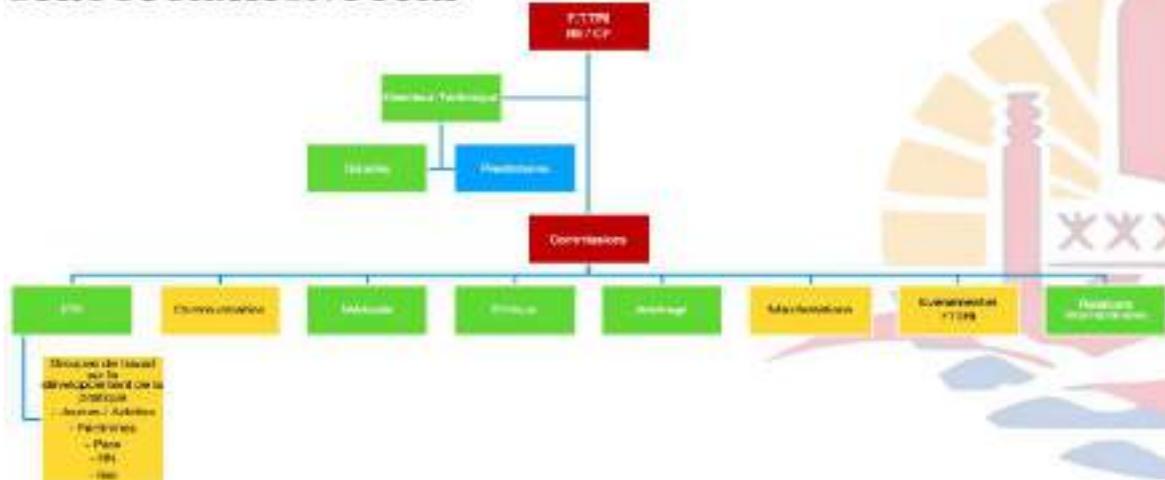
Résultat du vote :

Le bilan financier FTTri 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

5. Actions 2025 et Budget Prévisionnel 2025

Le programme d'actions 2025 est présenté par le CTF Romain ANTOINE :

STRUCTURATION FTTRI



CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com
+ 689 40 53 38 48



SIÈGE DE LA FTTRI
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAUA
98 716 PIRAE BP 54 64

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Au travers :

- De la formation (Bénévole et Professionnelle)
- De la labellisation des écoles de triathlon
- De la structuration des projets associatifs des clubs
- De la structuration des entraînements
- Des actions et aides en lien avec le PPF
- Des compétitions fédérales
- De la communication fédérale
- De l'arbitrage des compétitions
- Du travail sur l'amélioration de l'offre de pratique au sein du territoire et des clubs
- De l'aide administrative



LES BREVETS FEDERAUX EN 2025 :

BF2 :

- 13 et 27/02 (soirée) Tronc commun
01, 05 et 08/03 (journée) Tronc commun
17/05 (journée) Module
22 et 23/05 (soirée) Module jeunes
05 et 06/06 (soirée) Module adultes



BF3 Tronc commun :

- 11/09 (soirée)
13 et 14/09 (journée)
25/09 (soirée)
27 et 28/09 (journée)
08/11 (journée)

BF3 Modules :

- 09 au 11/11 (journée)



Création d'une Certification BPPES Triathlon pour 2026 => Diplôme professionnalisa

Certification accessible via la voie de la formation fédérale :

BF2 + BF3 + Formation complémentaire en méthodologie de projet (début 2026)



Les avantages :

- Valorisation des diplômes fédéraux
- Professionnalisation de l'encadrement dans les clubs
- Augmentation des compétences des entraîneurs

LES AUTRES FORMATIONS :

Formations arbitres :

26 janvier 2025

Formation révision PSE1 / PSE2 :

En cours de création

Informations à retrouver sur le site fédéral

LES STAGES 100% JEUNES 2025 :

Activité triathlon le matin ET

Autres activités sportives l'après midi (Secourisme sportif, Sports traditionnels, Va'a, Lazer game...)



Stage du 17 au 21 février 2025 :

Ouvert aux jeunes 8 à 18 ans (30 jeunes maximum)

Partenariat possible (Licencié(e)s / Non licencié(e)s)

Stage du 27 au 31 octobre 2025 :

Ouvert aux jeunes 8 à 18 ans (30 jeunes maximum)

Partenariat possible (Licencié(e)s / Non licencié(e)s)

Informations à retrouver sur le site fédéral



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON

LES STAGES PERFORMANCES 2025 :

Stage performance jeunes Australie :

1 semaine à Sydney / 1 semaine à Gold Coast

Du 24 mars au 7 avril (6 jeunes, sélection sur critères sportifs)

Entrainements et confrontations :
Participation aux championnats nationaux

Informations à retrouver sur le site fédéral



LES STAGES PERFORMANCES 2025 :

Stage performance Pré-sélection MJDP et jeunes à Tahiti :

1 week-end : Du 3 au 4 mai 2025

Conditions d'accès :

- Jeunes du CEF de la saison 2024/2025
- Jeunes ayant réalisés **130 points** (ou plus) au ClassTri 2025
- Pré sélectionnés au Mini Jeux du Pacific 2025

Entrainements et cohésion / Partage d'expériences

Informations à retrouver sur le site fédéral





**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**

LES STAGES PERFORMANCES 2025 :



Stage performance jeunes à Moorea :

1 semaine : Du 3 au 7 novembre 2025

Conditions d'accès (12 places) :

- Jeunes du CEF de la saison 2024/2025
- Des jeunes ayant réalisés **130 points** (ou plus) au ClassTri 2025

Entraînements et cohésion / Préparation saison 2026

Informations à retrouver sur le site fédéral

PASSAGE DU CEF EN CPP :

Un dossier de demande sera fait en 2025 pour que le CEF soit labellisé CPP à la rentrée scolaire 2025

Les avantages :

- Aménagement scolaire
- Accompagnement médical et para médical
- Planification des séances adaptée au rythme scolaire
- Accès à la salle de musculation IJSPF



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**

**DEPLACEMENT FEDERAL SUR LE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIATHLON
JEUNES 2025**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE LE 1ER JUIN 2025
A SAULXURE SUR MOSELLOTTE**

DEPLACEMENT DU 24 MAI AU 3 JUIN

**Retrouvez toutes les modalités de sélection aux
championnats de France jeunes 2025 sur le site
fédéral**

MINI JEUX DU PACIFIQUE - PALAU 2025

Pré sélection et chemin de sélection : A retrouver sur
le site fédéral

Sélection : La sélection sera établie au plus tard le 20
avril 2025

Déplacement du 2 au 9 juillet à Palau
Compétitions les 6, 7, 8 juillet

**Retrouvez toutes les modalités de sélection aux mini
jeux du Pacifique 2025 sur le site fédéral**



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON



COMPETITIONS FEDERALES 2025

COMPETITIONS FEDERALES 2025

Triathlon de Haapiti 22/02 (VSOP)

Triathlon de Tautira 23/03 (Fei Pi Triathlon)

Triathlon Marara Tri et Swimrun OPT 13/04 (Marara Tri)

Championnat d'Aquathlon 11/05 (Punaru'u Triathlon)

Championnat de Triathlon 8/06 (Kona Tri)

Cross Triathlon d'Atimaono 23/11 (Vahine Tri)



CALENDRIER SPORTIF 2025

MANIÈRE	PRÉVUE	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

DATE	MANIFESTATIONS
01/01	TRIATHLON DE HAAPITI VSOP
22/02	TRIATHLON DE HAAPITI VSOP
23/03	TRIATHLON DE TAUTIRA FEI PI TRIATHLON
13/04	TRIATHLON MARARA TRI ET SWIMRUN OPT MARARA TRI
11/05	CHAMPIONNAT D'AQUATHLON PUNARU'U TRIATHLON
08/06	CHAMPIONNAT DE TRIATHLON KONA TRI
23/11	CROSS TRIATHLON D'ATIMAONO VAHINE TRI
31/12	NOUVEL AN



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON

CALENDRIER SPORTIF 2025 CHAMPIONNAT DE POLYNÉSIE DE TRIATHLON

8 juin 2025 (Triathlon Gauguin Kona Tri)

Triathlon distance M (Seniors et Masters)

Triathlon distance S (Cadet(te)s et Juniors)

CHAMPIONNAT DE POLYNÉSIE D'AQUATHLON

Aquathlon distance S

11 mai 2025 (Triathlon des Entreprises)

TRIATHLON DES ENTREPRISES 2025 : 1er Mai 2025



PROJET TRIATHLON IMMERSIVE ROOM

FTTRI 2026



CREATION DE LA PREMIERE TRIATHLON IMMERSIVE ROOM (TIR) MOBILE EN PF.

Ce projet vise à créer une salle immersive mobile pour promouvoir la pratique du triathlon et du sport-santé en Polynésie française. Le sport est utilisé comme outil de cohésion sociale, de bien-être, et de développement personnel.

Rappel : Les 3 sports recommandés par l'OMS sont la marche/course, le vélo et la natation

Objectifs :

- Développer le triathlon santé dans les établissements scolaire, au travail et dans les associations en créant des opportunités de bien-être et de cohésion sociale.
- Permettre aux triathlètes polynésiens de s'entraîner sur des parcours de compétition internationales pour préparer des échéances importantes
- Proposer des prestations pour les partenaires privés et les institutions.
- Intervenir dans les collèges, lycées, quartiers de ville et lors d'événements spécifiques.
- Proposer une nouvelle offre de pratique ponctuelle aux clubs Polynésiens.



Objectifs structurants :

Evolution du modèle économique fédéral avec développement de la masse salariale de la FTTRI

Emploi pour l'action : 1 ETP (Agent de développement sur le projet+ 1 service civique)

Objectifs financiers : Bénéfices envisageables de + 5 000 000 FCP à + 10 000 000 FCP

- => Développement de la masse salariale de la fédération au service du développement de la pratique
- => Pérennisation des postes clés de la fédération
- => Augmentation et diversification des ressources financières FTTRI hors subventions et possibilité de financement de nouvelles actions au bénéfice du développement fédéral et des clubs.

Les clés du projet :

- Partenariats privés renforcés
- Subventions publics pour l'investissement
- Les possibilités financières des établissements scolaire pour répondre à l'offre qui sera faites.

Les points forts :

- Démarcation sur les partenariats privés avec un nouvel intérêt pour les partenaires (CE des grosses entreprises en particulier).
- Un projet fort pour les instances publiques et le système éducatif en lien avec le développement du sport santé et la cohésion sociale

COMMENTAIRES des Membres de l'AG : Le concept du projet est fortement plébiscité par tous les membres de l'AG qui souhaitent y apporter leur soutien (contacts communes, établissements scolaires, entreprises...) ; un souhait est émis (Jean Michel Monot) pour rechercher un acronyme polynésien pour ce projet à la place de l'appellation anglophone TIR (Triathlon Immersive Room). Deux suggestions émises après l'AG par le Président Joe TAPARE : TIATURI (qui signifie confiance et inspiration) ou MANA (qui signifie pouvoir et force spirituelle) ; toutes les suggestions de nouvelles dénominations seront les bienvenues.

Le budget prévisionnel 2025 lié au programme d'actions décrit est présenté par le Trésorier Temauï CROLAS :

DEPENSES/CHARGES			RECETTES/PRODUITS		
DESIGNATION	Budget P	%	DESIGNATION	Budget P	%
Report à nouveau de l'année précédente (perte)			Report à nouveau de l'année précédente (bénéfice)	8 524 691	100,00%
1 - FONCTIONNEMENT	19 667 471	34,48%	2 - RESSOURCES PROVIS	10 730 000	38,61%
Frais d'administration (travail administratif, fonction publique)	1 920 000	2,00%	Licences et affiliations (bénéfice)	1 650 000	2,00%
Rémunération de personnel (travail volontaire)	10 280 000	52,88%	Droits d'inscription (TIR des entreprises et autres)	8 070 000	18,74%
Chères partielles (CPS, CPS)	2 380 000	2,19%			
Autres charges de personnel (scolarité et autres)	1 440 000	2,20%	3 - PRODUITS D'ACTIVITES	5 845 000	18,11%
Autres de mobilité	1 380 000	2,00%	Locaux (bénéfice FTTri)	75 000	0,11%
Quotas	1 21 201	0,26%	Triathlon accès à l'école (scolarité)	3 000 000	2,71%
2 - CHARGES D'ACTIVITES	3 309 408	5,68%	Fête de l'objectif FTTri	50 000	0,00%
Compétitions	1 200 000	3,63%	Fête de l'objectif FTTri	3 240 000	2,77%
Encadrement technique (éducateurs scolaires)	300 000	0,87%	Autres	500 000	0,56%
				200 000	0,37%
3 - FORMATION	903 400	1,56%			
Formation de formateurs (éducateurs, officiels, bénévoles)	900 000	1,56%	3 - SPONSORISATION ET DONNS	2 068 000	3,47%
			Spousants financiers	1 000 000	4,81%
			Spousants bénévoles (éducateurs)	1 068 000	5,17%
4 - PROJETS SPÉCIFIQUES	7 809 400	13,54%			
Projet à l'école (scolarité)	2 300 000	2,98%	4 - SUBVENTIONS PRÉCISES	32 391 000	56,41%
Projet 2 (emploi + formation)	2 300 000	2,98%	Ministère de la Jeunesse et Sport : Fonctionnement : Activité générale	2 000 000	3,47%
Projet 3 (génération)	1 000 000	1,29%	Ministère de la Jeunesse et Sport : Fonctionnement : Conseil National Technique	4 800 000	7,83%
			Ministère de la Jeunesse et Sport : Fonctionnement : Projets spécifiques	6 000 000	10,42%
			Ministère de la Jeunesse et Sport : Fonctionnement : Autres subventions publiques : Région/communauté	10 000 000	16,67%
			Autres subventions publiques : Région/communauté	4 000 000	8,13%
			Autres subventions publiques : Département/commune	1 000 000	2,22%
5 - AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 459 400	12,78%			
Grades, marques, etc...	7 150 000	12,78%			
6 - INVESTISSEMENT	10 659 400	18,37%			
investissement 1	10 000 000	21,77%			
investissement 2	—	0,00%			
TOTAL GENERAL DES DEPENSES (1+2+3+4+5+6)	17 617 071	100,00%	TOTAL GENERAL DES RECETTES (1+2+3+4)	57 617 071	100,00%
			Bénéfice du Trésorier (= Total recettes - Total dépenses)	—	
			Report à nouveau	—	

Le Président
Joe TAPARE

Le Trésorier
Tomeauï CROLAS

Après discussion et commentaires, le programme d'actions et le budget prévisionnel FTTri 2025 sont soumis à l'approbation de l'AG ; il est également demandé à l'AG de donner son accord pour procéder en cours d'année à des ajustements du budget en lien avec les évolutions possibles de demandes de subventions correspondantes (modifications recettes et dépenses correspondantes).

Résultat du vote :

Le budget prévisionnel FTTri 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.
L'AG donne également son accord à l'unanimité pour pouvoir procéder dans l'année aux ajustements de budget nécessaires pour être en accord avec l'évolution probable du montant des demandes de subventions.

6. Règlement Fédéral 2025

Les modifications 2025 du règlement fédéral sont présentées et commentées par le CTF Romain ANTOINE (modifications soulignées en bleu dans les textes suivants : paragraphes 2.13, 3.1, 4.6.1, 4.6.3, 4.6.5, 6.5.3, 6.7.5.2) :

2.13. Haut Niveau

2.13.1 Projet de performance fédérale

Le projet de performance fédéral de la F.T.Tri. est une partie du projet fédéral. Il répond à des attentes précises en termes d'ambitions et de résultats sportifs de la part du Pays : la VICTOIRE du triathlon polynésien aux Jeux du Pacifique (JDP). Le PPF est validé par le Conseil Fédéral et est à retrouver sur le site de la fédération.

2.13.2 Critères de Haut Niveau

La fédération reconnaît uniquement le triathlon et l'aquathlon comme discipline de haut niveau et présente aux Jeux du Pacifique. L'aquathlon aux JDP est une épreuve obligatoire pour tous les athlètes et ne peut être considérée comme une épreuve indépendante d'accompagnement. En ce qui concerne les épreuves de triathlon longue distance, seules celles organisées individuellement par World Triathlon seront retenues comme référence.

En dehors de ces épreuves, les critères d'analyse des demandes de reconnaissance de haut niveau sont les suivants :

Le critère principal de la reconnaissance de haut niveau d'une discipline sportive est son universalité. Pour mémoire, l'universalité d'une discipline sportive s'évalue sur la base :

de son inscription au programme olympique ou paralympique (RHN automatique)

et, pour les disciplines non olympiques ou paralympiques, sur le nombre moyen de nations engagées aux championnats du monde seniors programmés lors des quatre dernières années.

Pour les disciplines non olympiques ou paralympiques, deux cas de figure sont à envisager :

soit le nombre moyen de nations ayant participé aux championnats du monde organisés au cours des quatre dernières années est supérieur ou égal à 30, alors la discipline sportive peut être reconnue de haut niveau indépendamment du niveau de performance des sportifs polynésiens

soit le nombre moyen de nations ayant participé aux championnats du monde organisés au cours des quatre dernières années est compris entre 15 et 29 nations, alors les performances des sportifs Polynésiens doivent permettre à la Polynésie Française de figurer parmi les quatre meilleures nations mondiales (en moyenne sur quatre ans).

Le critère de performance des sportifs polynésiens, pris en compte pour les disciplines de haut niveau non olympique ou paralympique, est apprécié sur la base du classement des nations au tableau des médailles (or, argent, bronze) établi à l'issue de chaque championnat du monde seniors.

Sur cette base, la fédération reconnaît les performances suivantes, permettant l'inscription des athlètes ayant réalisés celles-ci sur les listes de haut niveau du pays :

Catégorie Accession :

Triathlètes répondant à l'un des critères suivants :

- Podium en individuel aux Mini Jeux du Pacifique
- Podium en individuel aux Jeux du Pacifique
- Sélection à une compétition Continentale Cup

Triathlètes de moins de 19 ans répondant à l'un des critères suivants :

- Triathlètes en structure de Haut Niveau locale (C.P.P. Triathlon)
- Classé dans les 30 premiers du championnat de France de triathlon en catégorie minime/cadet ou junior
- Top 10 au championnat de France d'aquathlon en catégorie minime/cadet ou junior
- Sélectionné en groupe IATE de la Fédération Française de Triathlon

Catégorie Excellence :

Triathlètes répondant à l'un des critères suivants :

- Triathlète en Pole Espoir ou Pole France
- Médaille d'or en individuel aux Jeux du Pacifique
- Top 30 en individuel d'une compétition continentale (Continental Cup)
- Classé dans les 50 premiers d'une World Cup
- Top 400 Mondial (Classement ranking Mondial World Triathlon (Courte et Longue Distance))
- Classé dans les 25 premiers sur un grand prix de 2ème division de la Fédération Française de Triathlon
- Sélection en grand prix de 1ère division de la Fédération Française de Triathlon
- Etre inscrit en catégorie « Relève » ou « Senior » ou équivalent sur la liste des sportifs de haut niveau métropolitaine
- Soit avoir réalisé un podium (toutes catégories confondues, les podiums groupes d'âges n'entrant pas en compte) lors d'un championnat international, continental ou national (les compétitions sur circuits privés n'entrant pas en compte), sur la base des compétitions en lien avec une discipline olympique, paralympique ou identifiée dans les 2 cas de figure, pour les disciplines nommées ci-dessus en cas de discipline non olympique, paralympique.

Triathlètes de moins de 19 ans répondant à l'un des critères suivants :

- Top 15 championnat de France de triathlon en catégorie minime/cadet ou junior
- Podium au championnat de France d'aquathlon en catégorie minime/cadet ou junior
- Sélectionné en équipe de France jeunes

Catégorie Elite :

Triathlètes répondant à l'un des critères suivants :

- Top 15 au championnat de France de triathlon élite
- Top 30 aux compétitions internationales (World Cup ou WTCS)
- Top 200 Mondial (classement ranking Mondial World Triathlon (Courte et Longue Distance))
- Classé dans les 40 premiers sur un grand prix de 1ère division de la Fédération Française de Triathlon
- Qualifié ou sélectionné aux Jeux Olympiques ou Paralympiques
- Inscrit en catégorie « Elite » ou équivalent sur la liste des sportifs de haut niveau métropolitaine
- Soit avoir réalisé une performance (toutes catégories confondues, les podiums groupes d'âges n'entrant pas en compte), ou qui a obtenu un classement significatif aux championnats du monde, aux championnats d'Europe d'une discipline olympique ou lors d'une compétition de référence « élite », au niveau international, continental ou national (les compétitions sur circuits privés n'entrant pas en compte) sur la base des compétitions en lien avec une discipline olympique, paralympique ou identifiée dans les 2 cas de figure nommés ci-dessus en cas de discipline non olympique, paralympique

Triathlètes de moins de 23 ans répondant à l'un des critères suivants :

- Classé dans les 25 premiers d'un championnat d'Europe ou du Monde Junior ou U23

Catégorie Reconversion :

Triathlètes qui a été inscrit sur la liste dans les catégories Elite durant 2 ans ou Excellence durant 4 ans.

La reconnaissance de haut niveau d'une discipline ne garantit en aucune façon un accompagnement automatique en personnel ou en contributions financières de la part de la fédération, sans la réalisation d'une des performances suivantes et sans la signature d'une convention entre l'athlète et la FITRI.

2.13.3 Accompagnement des athlètes de haut niveau listé

Dans le cadre de son Projet de Performance Fédéral (PPF), la Fédération Tahitienne de Triathlon peut s'engager à accompagner financièrement les athlètes listés au titre du haut niveau, en plus de l'accompagnement sportif, administratif et technique déjà en place, afin de favoriser leur progression sportive et leur représentation du pays dans les compétitions nationales et internationales.

Cet accompagnement repose sur le projet sportif de l'athlète, de ses ambitions sportives, et de son engagement individuel dans sa pratique personnelle et de son engagement envers la fédération. Un entretien avec l'athlète, avec une présentation de son projet sportif doit être effectuée pour envisager ou non un accompagnement financier de la fédération avant la signature d'une convention annuelle. Être intégré(e) à une liste de sportif de haut niveau du pays (Elite, Excellence ou Accession) ne justifie pas automatiquement un accompagnement financier de la FITRI.

Cet accompagnement repose également sur des critères financiers justes et adaptés au niveau de performance des athlètes.

Montants d'accompagnement par catégorie

- Listé Elite : Accompagnement financier fédéral à hauteur de 500 000 F / saison maximum.
- Listé Excellence : Accompagnement financier fédéral à hauteur de 300 000 F / saison maximum.
- Listé Accession : Accompagnement financier fédéral à hauteur de 100 000 F / saison maximum.

Ce dispositif inscrit dans le PPF permet à la FITRI de soutenir les athlètes de manière factuelle et équitable. Les montants prévus peuvent être révisés chaque saison en fonction des capacités financières de la fédération.

L'enveloppe totale allouée à ce dispositif ne peut dépasser 1 000 000 F pour l'ensemble des athlètes. Le montant individuel d'accompagnement peut varier selon les ressources financières de la fédération, le nombre d'athlètes listés, et les critères de performance, tout en respectant les plafonds maximum énoncés.

Modalités de mise en œuvre

- L'accompagnement financier est accordé sous forme de remboursement de frais (matériel, déplacements en compétition, stages, etc.)
- L'athlète doit avoir signé une convention avec la FITRI pour bénéficier de cet accompagnement.

En mettant en place ce dispositif, la FITRI réaffirme son engagement à accompagner les athlètes tahitiens vers l'excellence sportive tout en assurant une gestion équilibrée de ses ressources.

2.13.4 « Attestation Professionnelle Ironman »

Conditions d'attribution d'une « ATTESTATION PROFESSIONNELLE » pour le label IRONMAN de la part de la F.T.TRI :

La Société Ironman demande à tout sportif souhaitant prendre part à ses épreuves dans la catégorie « Professionnel » de transmettre une lettre de sa fédération nationale attestant de ce statut professionnel.

Conditions :

- L'athlète doit être à jour de sa licence auprès de la Fédération Tahitienne de Triathlon.
- L'athlète ne doit pas faire l'objet d'une suspension pour violation des règles nationales ou internationales en matière de dopage.

Egalement, l'athlète doit justifier d'une des conditions suivantes pour que la F.T.TRI puisse lui accorder cette attestation :

- Avoir été sélectionné.e en sélectionné dans l'équipe Tahitienne de Triathlon pour les jeux du Pacifique et avoir obtenu une médaille d'OR en individuel en 2023 ou 2027 ;
- Être classé.e dans les 500 premier.e.s athlètes du classement « World Triathlon Ranking » au jour de la demande ;
- Être inscrit.e sur la liste des Sportifs de Haut Niveau (Elite ou Excellence du pays) au cours de l'année 2024 ou 2025 ;
- Avoir terminé dans les 20 premier.e.s athlètes du classement toutes catégories (Homme ou Femme) d'un triathlon Ironman ou Ironman 70.3, dans lequel les athlètes professionnels étaient autorisés à concourir, au cours de la saison 2024 ou 2025, à moins de 8% du temps du/de la vainqueur.e ;
- Avoir terminé dans les 15 premier.e.s athlètes du classement toutes catégories (Homme ou Femme) d'un triathlon Challenge, dans lequel les athlètes professionnels étaient autorisés à concourir, au cours de la saison 2024 ou 2025, à moins de 8% du temps du/de la vainqueur.e ;
- Avoir terminé dans les 10 premier.e.s athlètes du classement toutes catégories du championnat de France de Triathlon Longue Distance 2024 à moins de 8% du temps du/de la vainqueur.e ;
- Avoir participé aux championnats du monde Ironman catégorie professionnel.le.s en 2024

COMMENTAIRES des Membres de l'AG : Les membres de l'AG (VSOP XO en particulier) demande quel soutien fédéral pourrait être apporté aux athlètes qui s'engagent sur une recherche de performance sur des circuits privés de type Xterra ou Otillos.

Réponse : Dans le cadre actuellement défini pour le haut niveau (en accord avec les textes réglementaires du Ministère des sports), les possibilités de prise en compte des performances réalisées sur les circuits autres que ceux des instances fédérales nationale et internationale restent très limitées ; la fédération continue à réfléchir à des critères qui lui permettrait d'élargir son soutien

aux athlètes qui s'orientent vers une recherche de performance sur des circuits différents de ceux reconnus par les instances sportives. Mais il n'est pas possible de soutenir des athlètes qui ne participeraient pas du tout aux objectifs de performance fédérale (élection Tahiti Jeux du Pacifique, Championnats de France, Circuit Coupe du Monde ou Championnats du Monde Word Tri).

3. Règlement Disciplinaire (RD)

3.1. Sanction

La fédération met en place une commission de discipline dont les membres sont nommés par le conseil fédéral pour la durée du mandat.

4.6.1. « Compétitions fédérales » organisées par une structure affiliée à la F.T.TRI

4.6.1.1. Droits d'engagements

Pour les compétitions fédérales, la F.T.TRI reversera 40% des droits d'engagement au club organisateur. Les organisateurs voulant organiser une épreuve dite « bonus¹ » bénéficiera de 100% des droits d'engagements des ces épreuves « bonus » uniquement.

Le paiement des engagements par les associations sportives affiliées devra être effectué auprès de la F.T.TRI avant le début de chaque compétition conformément au bordereau édité par chacune de ces associations à la date limite d'engagement. En cas de défaut de paiement avant le début de la compétition, une majoration de 10% sera appliquée.

Remboursement à 100 % sous justificatif écrit et envoyé à la FTTRI par une personne compétente 72 heures avant la compétition fédérale.

4.6.3. Évènements clubs organisés par une structure affiliée à la F.T.TRI (avec assistance)

Les structures affiliées peuvent organiser, en plus de leur compétition fédérale, avec une assistance fédérale, d'autres évènements (compétitions, animathlons, etc...) tout en respectant la réglementation en vigueur de la F.T.TRI. Les structures auront toute l'autonomie sur le choix des disciplines, les catégories d'âges et les distances proposées le jour de l'événement.

Le club organisateur doit obligatoirement envoyer la liste des participants non licencié(e)s 48h avant le départ à la fédération et ne pas l'envoyer directement à l'assureur pour la mise en place des licences journalières.

4.6.5. Événements clubs organisés par une structure affiliée à la F.T.TRI (sans assistance)

Les structures affiliées peuvent organiser, en plus de leur compétition fédérale, et sans assistance fédérale, d'autres événements (compétitions, animathlons, etc...) tout en respectant la réglementation en vigueur de la F.T.TRI. Les structures auront toute l'autonomie sur le choix des disciplines, les catégories d'âges et les distances proposées le jour de l'événement.

Le club organisateur doit obligatoirement envoyer la liste des participants non licencié(e)s 48h avant le départ à la fédération et ne pas l'envoyer directement à l'assureur pour la mise en place des licences journalières.

COMMENTAIRES des Membres de l'AG : voir question a) du VSOP XO dans la rubrique question diverses.

6.5.3. Procédure d'intervention des arbitres

Les procédures d'intervention des arbitres sont applicables aux concurrents avant, pendant et après l'épreuve. Dès le retrait du dossard jusqu'à la fin de la proclamation des résultats, un concurrent peut être averti, sanctionné, mis hors course. Seuls les arbitres officiels de la Fédération Tahitienne de Triathlon, dûment affectés à l'épreuve, peuvent appliquer ces procédures. Leur décision est irrévocable.

Lors des épreuves, du départ à l'arrivée, quelle que soit la discipline, les arbitres peuvent utiliser des supports vidéos qui ont réalisés sous le contrôle de la fédération tahitienne de triathlon.

Modification des distances de course :

L'organisateur pourra adapter les distances et le parcours natation en fonction du courant, de la marée et de la météo. La distance peut être raccourcie ou annulée en fonction du tableau suivant. **Dans le cadre des épreuves jeunes, la distance de remplacement de la natation (si les conditions l'oblige) est laissée à la discrétion de l'organisateur en concertation avec l'arbitre principal. La durée ne devra pas dépasser le temps estimé pour la natation.**

6.7.5.2. Les positions interdites en vélo

Les positions interdites en vélo sur la route (en vélo de route et CLM) ci-dessous (en rose sur les schémas)



Après présentation les modifications 2025 du règlement fédéral sont soumises à l'approbation de l'AG.
Résultat du vote :

**Une abstention du VSOP XO ;
Le règlement fédéral FTTri 2025 est approuvé à la majorité des membres présents.**

7. Questions diverses

Questions diverses reçues du VSOP XO :

- a) Comme vous le savez depuis des années, sur Moorea, nous ne possédons aucune infrastructure sportive pour élaborer des entraînement « classiques » : pas de piscine, pas de vélodrome, pas de piste d'athlétisme digne de ce nom. Nous devons nous adapter ; cela ne coûte en rien à la FTTri. Et en parallèle, nous faisons vivre notre club au travers des organisations devenues importantes depuis près de 10 ans. Cela a permis à de nombreux polynésiens de prendre leurs licences à la FTTri (comme Joe par exemple et des centaines d'autres). Le XTERRA Triathlon n'est pas rentable contrairement au Trail. Nous sommes en perte chaque année (je peux vous présenter les bilans si vous le souhaitez). Et pour nous, il est totalement anormal que la FTTri vienne faire du bénéfice sur cette épreuve en nous refacturant les licences journalières :
- 1500 F sur le M
 - 1000 F sur le XS

Au lieu des 500 F réels facturés par Gras Savoye (Pour rappel, il était l'un de nos partenaires auparavant).

Il y avait 135 non licenciés qui viennent grâce à notre communication et l'attraction de notre épreuve (nous avons investi des millions pour arriver à ce niveau...). 135 sportifs dont certains signeront dans des clubs (là doit intervenir l'action de la FTTri)

La remise de 50% n'est pas justifiée.

Le Club a perdu : 53.750 F

Auquel on doit rajouter le prêt de l'arche d'arrivée : 10.000 F + transport aller-retour TAH-MOO.

De part notre situation isolée et sans infrastructure, nous vivons le soutien de la FTTri comme néant actuellement et c'est bien dommage. Nous avons plus de pertes que de gains.

Réponse : L'attribution de licences est obligatoirement du ressort de la fédé seule habilitée à délivrer des licences ; dans ce cadre, il n'est pas possible d'annuler le paiement de ces licences journalées, mais un aménagement reste négociable. Une discussion ultérieure est à reprendre sur le sujet entre le VSOP et la FTTri.

- b) Autre question qui doit intéresser tous les clubs (et je remercie Joe pour sa récente décision) : la taxe douanière sur l'achat des tenues de compétition par les clubs. Certes, il y a dû avoir des abus par le passé, mais il est anormal que les clubs doivent payer des taxes douanières similaires à un non-sportif. Tous les Gouvernements cherchent à mener une politique de santé pour lutter contre l'oisiveté et l'obésité. L'action des clubs sportifs est d'attirer justement des personnes souhaitant se prendre en main ; il

convient donc que via les Fédérations nous puissions obtenir une dérogation sur les taxes douanières pour l'achat de tenues ou matériels rattachés au sport.

Réponse : La fédération a mis en place une première action pour soutenir le VSOP dans l'acquisition de tenues en détaxes, mais pour le moment et en fonction de la règlementation actuelle cet accompagnement ne peut être que ponctuel et aléatoire tant que les textes règlementaires n'auront pas évolués favorablement.

- c) Enfin, il y a plus de 3 ans, j'ai évoqué la possibilité qu'une piscine flottante soit achetée pour les îles n'en possédant pas. J'avais remis devis et fournisseurs. Les pouvoirs publics devraient comprendre cet intérêt qui serviraient aux clubs sportifs mais aussi aux scolaires.

Réponse : La problématique de mise en place d'un bassin flottant est avant tout lié aux coûts de fonctionnement (entretien, surveillance) dont il est impératif de négocier la prise en charge par les autorités (IJSPF ou communes concernées) ce qui actuellement reste très compliqué.... Des discussions sont en cours avec le MJS pour profiter de l'héritage en bassins des Jeux de 2027 et choisir ou repositionner les bassins des jeux sur d'autres zones que la zone urbaine de Tahiti, mais rien n'est encore garantie n'y en termes de choix d'implantations, ni en termes de choix d'exploitation de ces nouveaux bassins potentiels.

COMMENTAIRES supplémentaires des Membres de l'AG (Hors Questions diverses soumises) :

1. Communication et écoute de la FTTri : Les clubs attendent une écoute plus attentive de la fédération pour les aider à résoudre leurs problèmes.

Réponse : La fédération a mis en place une série de questionnaires (licenciés, élus, encadrant, officiels, non licenciés) pour analyser les opinions et souhaits des acteurs et pratiquants du Triathlon en Polynésie ; les clubs sont invités à y répondre le plus largement possible et à relancer leurs membres pour que les réponses soient les plus nombreuses possibles ; dans le même esprit la fédération souhaite mettre en place un séminaire fédéral de réflexion pour améliorer et définir les axes de développement à prioriser dans les prochaines années afin de répondre au mieux aux attentes des clubs et des pratiquants.

Il est par ailleurs rappelé aux clubs que la communication doit se faire dans les deux sens et qu'une des manières les plus évidentes pour que la fédération soit informée au mieux des préoccupations des clubs et puisse y répondre est de faire remonter à la fédération les renseignements sur la vie de chaque club (c'est une obligation légale très largement occultée pour les PV d'AG, les bilans d'activités et bilan financier, la définition d'un projet club propre à chaque structure).

Une des solutions pour améliorer cette relation d'échange et d'écoute serait qu'un représentant fédéral (élu du bureau ou du CF ou directeur technique) soit invité aux AG des clubs pour favoriser des échanges plus proches et constructifs.

Les clubs sont également invités à s'investir dans la mise en place des nouvelles commissions fédérales définies dans les nouveaux statuts votés en AGE ; chaque commission représentera en effet une opportunité d'écoute et d'échanges sur des sujets spécifiques à développer au bénéfice de tous.

2. Bienveillance des arbitres : Les clubs souhaitent que l'on encourage plus de bienveillance de la part des arbitres.

Réponse : Les arbitres sont sensibilisés sur le sujet, mais il est par contre rappelé et souligné par la fédération que la bienveillance doit aussi être pratiquée par tous et que les pratiquants licenciés se doivent eux aussi de respecter les arbitres et leurs décisions....

3. Développement des organisations Swim Run : Kona Tri souligne que les organisations de compétitions Swim Run se développent fortement et ne sont pas toujours le fait d'organisateurs encadrés par la FTTRI ; une réflexion est sans doute à mener sur le sujet ?

Réponse : Il n'existe actuellement pas de cadre spécifique pour l'organisation des compétitions de Swim Run, ce qui permet à des organisations non affiliées à la FTTRI (chargée de la gestion des sports enchaînés) de se développer. Il est crucial de positionner clairement la FTTRI sur ce sujet pour éviter un développement anarchique et une multiplication désordonnée des organisations.

Cependant, il est important de rappeler que, selon la délibération du pays n°99/176, toute personne physique ou morale de droit privé qui organise une manifestation sportive ouverte aux licenciés de la FTTRI, avec remise de prix ou titre, doit obtenir l'agrément de la FTTRI sous peine d'amende pour l'organisateur, et de sanction disciplinaire pour les licenciés participant à une manifestation n'ayant pas reçu l'agrément de la FTTRI.

La séance est close à 12h55

Monsieur Bernard Costa

Secrétaire de la FTTRI

Monsieur Joe Tapare

Président de la FTTRI